

Publié le 5 novembre 2009

Sotraval : Le bois fait des étincelles

Sotraval, la Sem de traitement de déchets de diverses collectivités du Nord Finistère a répondu à un appel à projet du Medad. Elle envisage l'installation d'une chaufferie à bois à proximité de l'usine d'incinération de Spernot. Alimentée par 71 000 tonnes de bois par an, la chaufferie aurait une puissance estimée de 20 MW.



Dédiée au traitement des déchets, [Sotraval](#) dont l'actionnariat comprend à 80 % des collectivités locales (57 % Brest Métropole) a répondu à un appel à projet lancé par le Medad (ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable) pour favoriser la production d'électricité à partir de la biomasse. Sotraval en charge de l'exploitation de l'incinérateur de Spernot a l'ambition d'installer une chaufferie à bois à proximité du site. « Si le projet se fait, nous pourrions quadrupler la production d'électricité qui passerait de 12 000 mégawatts/h actuellement à 48 300 mégawatts/h et augmenter également de 50 % la production d'énergie thermique. D'une puissance de 20 MW, la chaufferie pourrait compléter l'alimentation des immeubles et bâtiments publics », explique Vincent Le Jeune directeur des opérations à Sotraval. L'approvisionnement de l'ordre de 71 000 tonnes de bois par an consisterait essentiellement en de la plaquette forestière qui représente la partie la moins noble des arbres et non réservée aux scieries et papeteries. Mais l'objectif est également de tirer partie de la ressources en déchets végétaux et en produits verts.

Pour l'heure, le Medad a validé la première phase de l'appel à projets qui consistait à définir le plan d'approvisionnement du projet. Reste à définir un prix préférentiel de rachat de l'électricité en vue d'équilibrer l'investissement estimé à 25 millions d'euros environ. La réponse définitive du Medad ne sera connue que fin mars 2010. Mais Vincent Le Jeune est très clair sur l'impact pour la région. C'est

un projet global de production et de distribution d'énergie puisque à la même échéance, 2012, une unité de méthanisation portée par des fonds privés et associant agriculteurs et industriels est envisagée. « On fournit 7,7 % de l'électricité produite en Bretagne. C'est un réel problème. Il est nécessaire d'accroître l'indépendance énergétique du territoire avec un vrai projet environnemental ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA